

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER.

Vol. VII, No. 45

Saint-Justin, le vendredi 24 mars 1933.

Dr A.-D. Milot, Rédacteur en chef.

L'Attitude des deux chefs! Bennett a raison

A LIRE ET A RETENIR

Qu'aurait fait M. King pour les chômeurs?

Le 31 mars 1930 M. A.-A. Heaps député ouvrier de Winnipeg, proposait en chambre, à la veille des élections générales: — "De l'avis de la chambre le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour résoudre le problème du chômage."

LE 3 AVRIL L'HON. M. KING RÉPONDIT:

"Nous n'avons pas le droit de dire qu'il y a une crise de chômage dans le pays"

Le 8 avril la motion Heaps fut démise par un vote de 100 à 81.

Tous les députés libéraux votèrent contre le secours aux chômeurs DEPUIS QU'IL EST AU POUVOIR, L'HON. M. BENNETT A FAIT DÉPENSER EN TRENTE MOIS 300 MILLIONS POUR SECOURIR LES CHÔMEURS. M. KING QUI, À LA VEILLE DES ÉLECTIONS DE 1930, REFUSAIT D'ADMETTRE LA CRISE DU CHÔMAGE EN AURAIT-IL FAIT AUTANT?

A Québec M. Duplessis coopère avec M. Taschereau pour aider aux chômeurs

A OTTAWA M. KING CONTINUE A FAIRE DE L'OBSTRUCTION À M. BENNETT

M. DUPLESSIS: "Je tiens à remarquer tout d'abord la différence qui existe entre les rouges de Québec et ceux d'Ottawa. En somme, vous demandez de dépenser sans limites: Vous demandez un chèque en blanc. Or quand l'hon. Bennett a demandé cela à Ottawa, ce fut un tollé de la phalange libérale. R cause des difficultés que nous traversons, je considère qu'il ne faut pas lésiner sur la quantité de remède à donner et je suis prêt à adopter cette résolution pourvu que le ministre s'applique à corriger les abus et n'abuse pas du mandat qu'il détient. Je signale cependant la divergence d'attitude entre les rouges de Québec et ceux d'Ottawa."

L'HON. M. FRANCOEUR: "Je ne suis pas solidaire des députés libéraux d'Ottawa. Cette mesure a été adoptée et nous l'acceptons sans nous prononcer. Puisqu'il nous faudra coopérer avec Ottawa, nous en demandons les pouvoirs, par ce mandat"

M. DUPLESSIS: "Mandat en blanc que nous accordons à conditions qu'il ne soit pas noirci"

L'HON. M. FRANCOEUR: "Il y a eu des abus dans tous les pays et il est impossible qu'il n'y en ait pas"

M. DUPLESSIS: "Je préférerais que le Ministre nous fasse une déclaration à l'effet qu'il s'efforcera de corriger les abus."

Nous voulons coopérer cependant et nous collaborons tout en dénonçant les abus."

A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE À QUÉBEC, 10 MARS 1933

Les libéraux font l'éloge de l'hon. M. Bennett

L'HON. M. RINFRET DÉPUTÉ LIBÉRAL À OTTAWA

"La prospérité ne reviendra qu'avec l'échange normal des produits entre les nations. La Conférence Economique Impériale d'Ottawa fut un premier pas en ce sens."

"Je félicite aussi le gouvernement fédéral pour s'être montré ferme vis-à-vis de certains perturbateurs aux idées avancées et d'avoir décidé de considérer la question de réciprocité avec les Etats-Unis."

(Au Club Canadien de Montréal le 26 février 1933).

M. Emery Phaneuf, orateur libéral

"Je vous avoue que je fus content du premier ministre du Canada M. Bennett, quand j'entendis la fière réponse qu'il sut faire aux représentants du parti Communiste."

(Au Reform Club de Montréal, le 4 mars 1933).

Soyons confiants

"Dans les circonstances le peuple canadien doit garder une attitude de calme confiance: la force de résistance de ses institutions financières s'affirme une fois de plus, le poids de ses dettes envers les Etats-Unis s'allège, la perspective d'un règlement satisfaisant de la question des dettes de guerre s'améliore. Sauf erreur, le règne du gourdin yankee — du big stick — tire à sa fin: nous n'avons qu'à tenir bon, sans oublier de museler, s'il le faut, les démagogues qui voudraient propager chez nous l'hystérie dont se meurt ce pauvre Oncle Sam, prince des producteurs et jeanfourde des économistes."

("Le Canada", 6 mars 1933) Olivar ASSELIN.

Qui réduit les taux du secours direct dans Québec?

Monsieur le Docteur Léo Duguay, député conservateur du Lac Saint-Jean, posait cette question le 16 février 1933 à la Chambre des Communes, à l'honorable J.-A. Gordon, le Ministre du Travail.

Monsieur Gordon a répondu: "JE DIS D'ABORD QUE DANS AUCUN COMTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC OU DU CANADA LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL N'A ORDONNÉ LA RÉDUCTION DES SECOURS DIRECTS ACCORDÉS AUX NECESSITEUX."

Les seules conditions que le Gouvernement ait établies en ce qui concerne les secours directs sont que lesdits secours directs comportent la nourriture, le vêtement, le combustible et le logement, ou leur équivalent; aussi que dans la répartition desdits secours il ne doit y avoir aucune distinction injuste entre les requérants en matière de politique, de race, de religion, etc."

LE GOUVERNEMENT N'A JAMAIS CHERCHÉ À RÉTRECIR LES SECOURS DIRECTS, CAR SOUS L'EMPIRE DE NOTRE CONSTITUTION, CELA RELEVÉ UNIQUEMENT DES AUTORITÉS LOCALES."

Les honorables membres se rendent compte, du reste que même sans invoquer la Constitution, pareilles questions doivent être laissées à la discrétion des autorités régionales."

Quant à la troisième demande de mon honorable ami: "Quelle autorité établit le chiffre des allocations d'assistance directe?" Je dis que les municipalités doivent déterminer, tout d'abord, s'il y a lieu

d'accorder des secours, ensuite à qui et dans quelle proportion il importe de les accorder. Je suppose que ces décisions sont approuvées par les autorités provinciales."

ON ASSURE QUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DÉTERMINE LA SOMME QUE PEUT DÉPENSER CHAQUE MUNICIPALITÉ POUR LE COMPTE DE L'ASSISTANCE DIRECTE."

En réponse à la dernière question de l'honorable député: "Le Gouvernement fédéral a-t-il émis des instructions prescrivant la réduction des allocations d'assistance directe? Non."

LE GOUVERNEMENT A EU BIEN GARDE DE NE PAS EMPÊTER, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE FUT SUR LE DOMAINE DES AUTORITÉS PROVINCIALES OU MUNICIPALES EN CE QUI CONCERNAIT LES LOIS RELATIVES AUX SECOURS DIRECTS OU LEUR APPLICATION."

Pourquoi le cultivateur de Québec n'a pas été secouru comme celui de l'Ouest

M. Georges Laurin, député de Jacques Cartier, a posé en Chambre, le 13 février 1933, la question suivante à l'HONORABLE M. W.-A. GORDON, le Ministre du Travail:

"Sous l'empire de la loi pour le soulagement du chômage et de l'aide à l'agriculture de 1931, l'assistance à l'agriculture était-elle destinée uniquement aux provinces de l'Ouest?"

L'HON. M. GORDON A RÉPONDU: "NON"

Et M. Laurin a demandé aussi: "D'autres provinces que celles de l'Ouest ont-elles demandé de l'assistance pour l'agriculture sous l'empire de cette loi?"

L'HON. M. GORDON A RÉPONDU: "NON" "D'OU IL FAUT CONCLURE QUE L'HONORABLE M. TASCHEREAU N'A PAS DEMANDÉ L'AIDE D'OTTAWA POUR LES CULTIVATEURS DE QUÉBEC. SEULS LES PREMIERS MINISTRES DE L'OUEST ONT DEMANDÉ DE L'AIDE ET L'ONT RECUE."

POUR LES SOCIALISTES

"Le parti libéral appuie plusieurs mesures qui pourraient être inscrites au programme socialiste et en ce faisant, nous sommes fidèles à notre passé et à notre présent."

L'HONORABLE M. KING AUX COMMUNES Le 27 février, 1933

L'Agriculture est un désastre

Les gouvernants de Québec peuvent discourir pendant des heures sur les prétendues économies qu'ils réalisent, les Comptes Publics des trois dernières années — années de crise — prouvent d'une façon catégorique que le gaspillage éhonté qui se pratique dans tous les départements est devenu scandaleux.

Ainsi le département de l'Agriculture verse tous les ans le somme de \$450 aux heureux gagnants du "Mérite Agricole Provincial", s'il faut en croire les Comptes Publics de 1929-1930, à la page 227; ceux de 1930-1931, à la page 202 et ceux de 1931-1932, à la page 207.

Seulement, ce qui surpasse le plus les citoyens qui examinent de près ces items, c'est de constater le prix fabuleux qu'il en coûte pour distribuer annuellement des prix de \$450.

Les dépenses qui ont trait à la distribution de ces prix, pour les trois dernières années sont les suivantes:

1929-1930	\$3,708.51
1930-1931	8,251.95
1931-1932	6,690.55

\$18,651.01

Ainsi, pour distribuer \$1,350 en prix à nos agriculteurs, le gouvernement a dépensé la jolie somme de \$18,651. Si, au moins, on avait renversé les rôles et distribué \$18,651 aux agriculteurs et dépensé \$1,350 en distribution, nous n'aurions pas à écrier contre un tel état de chose.

Il nous suffit de rappeler la déclaration d'un ex-ministre libéral, à l'effet que l'agriculture dans notre province est un désastre pour comprendre jusqu'à quel point le gouvernement en est responsable. S'il faut en juger par l'effroyable gâchis qui apparaît tous les ans dans les Comptes Publics, les gouvernants sont plus pressés d'aider leur propre publicité que le bien-être général de la population.

Feu Mme O.-E. Milot

A Louiseville, le vendredi 17 mars, à l'âge de 64 ans, est décédée Mina Lesieur Désaulniers épouse de feu O.-Ernest Milot M.D. Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils Angelbert, Chirurgien-Dentiste de Berthierville, une fille, Gabrielle, épouse du Dr Léopold Gélinas de Louiseville, une sœur Mme Hector-Caron de Québec, un frère M. Arthur L. Désaulniers, Ex. M.P. de Ste-Anne de la Pérade. Quatre petits-enfants, Jean-Jacques et Réginald Milot, Pauline et Marielle Gélinas.

Nous donnerons, la semaine prochaine un compte-rendu des funérailles qui ont eu lieu à Louiseville lundi dernier.

Feu Mme R. Henault

Nous apprenons la mort de Mme Romuald Henault, née Le maître-Auger (Anna), autrefois de Louiseville; survenue mardi à sa demeure, 408 rue Sicard à l'âge de 67 ans et 10 mois, après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil, son époux, un fils, Gaston, professeur,

deux filles, Mme J.-M.-Eugène Guay (Antoinette), Mme Gustave Primeau (Germaine), trois frères, Dr Charles-Edouard-L. Auger, de Sainte-Hélène de Bagot, Dr Rodolphe-L. Auger, de St-Joseph de Beauce, Alphonse-L. Auger, inspecteur d'école, de Québec, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents. Elle était aussi la cousine germaine de M. Arthur L. Auger de Louiseville et de Mme Albert Champagne de Berthier. Nos sympathies.

A l'Hospice du Sacré-Coeur

Ont pris part ces jours derniers, aux parties de cartes: Mmes J.-Oscar Tellier, Albert Tellier, Dr Roy, V.-H. Mondou, L. Mesnard, R. St-Martin, Jos Hubert, J.-H. Aubé, L. Ducharme, F.-O. Lamarche, H. Fernet, B. Farley, R. Laforge de Montréal, Mlle C. Hénaut, L. Caisse, B. Grégoire, A. de Grandpré, L. Laforest, A. Denommé, A. Caisse, H. Champagne, C. Pelletier.

Les gagnantes des prix ont été: Mmes D. Roy, J.-O. Tellier, L. Mesnard, M. Farley, L. Ducharme, Mlle L. Laforest, A. Denommé, A. de Grandpré, L. Ducharme. Cordial merci.

Grève à Louiseville

Au moment, où nous allons sous presse, tout est rentré dans l'ordre, et le différend soumis à l'arbitrage sera sous peu définitivement réglé à la satisfaction de tous.

La grève des employés de l'Associé Textile Co. Louiseville, est suspendue. Il a été impossible d'en venir à une entente sur les salaires et il a été décidé de soumettre la question à un comité d'arbitrage composé d'un représentant des ouvriers, d'un de la compagnie et d'un troisième désigné par les précédents et les grévistes sont retournés au travail. M. P.-A. Milot, échevin de Louiseville, est le délégué choisi par les grévistes et M. J.-A. Pinatel, celui de la compagnie. Comme ils n'ont pu s'entendre sur le choix du tiers arbitre, l'hon. C.-J. Arcand devra le nommer. M. Maxime Morin, registraire des conseils de conciliation et d'arbitrage, leur soumettra un rapport.

Déclaration de M. Morin

"Je suis satisfait de mon travail à Louiseville. J'ai été très bien secondé par M. le député J.-L. Thidde, qui m'a accompagné dans toutes mes négociations avec le comité nommé par les ouvriers. Il est évident que l'ouvrier de chez nous est respectueux de l'ordre et de la paix. S'il fait la grève, c'est parce qu'il croit que ses droits ont été outragés, et les négociations sont relativement faciles. Je retournerai aujourd'hui, et dès demain je ferai mon rapport à l'hon. M. Arcand qui m'a envoyé à Louiseville, et qui m'avait demandé de le tenir au courant de toutes mes démarches. Aussitôt que le tiers-arbitrage aura été nommé, le tribunal d'arbitrage se mettra au travail, ce qui devrait se faire incessamment."

Version des grévistes

De son côté, M. Gaston Fleury, un membre du comité des ouvriers, fournit les précisions suivantes sur la grève et ses causes:

"Nous sommes, dit-il, payés tous les quinze jours, de sorte que l'avis nous arrivait alors qu'une semaine de la quinzaine était écoulée. On ne spécifiait pas non plus ce que serait la réduction. Et c'était la troisième coupure de salaire. Nous en avons eu une, il y a environ un an et demi, quand l'argent américain devint si élevé par rapport au nôtre. Les tisserands de première classe gagnaient au début de l'année \$20 par semaine de 5 jours de travail. La diminution ramena ce salaire à \$15, mais pour une semaine de 48 heures, laquelle est encore en vigueur. Plus tard, nous avons subi une autre réduction d'environ 11 1/2%, et les mêmes tisserands n'eurent plus que \$12 par semaine. Ce n'était pas encore bien fameux, mais personne ne protesta. Cette fois-ci, les mêmes tisserands ne se trouveraient plus qu'à recevoir \$8.50. Vous comprenez ce que les autres peuvent avoir."

"C'est ce qui nous décida à protester. Ce sont les tisserands qui prirent l'initiative. Nous sommes environ 150 dans notre département et nous décidâmes d'organiser la grève afin d'assurer la revendication de nos droits. Nous avons toujours conseillé à tous d'être calmes et de ne rien briser. Nous avons même permis aux chauffeurs d'entrer pour que rien ne subisse de dommages à l'intérieur. Les patrons furent aussi libres d'entrer dans la manufacture quand ils le désirèrent."

"Comme certains trouvaient que nous étions jeunes, nous avons choisi un groupe de citoyens âgés et reconnus pour leur bon jugement et leur probité. Nous ne sommes pas des révolutionnaires, nous ne cherchons pas à causer du trouble, mais nous voulons que nos droits soient protégés."

Les mauvaises herbes

(Notes des fermes expérimentales)

Les insectes nuisibles et les mauvaises herbes sont les ennemis reconnus du cultivateur. Tous deux se valent; ils sont presque aussi nuisibles l'un que l'autre, mais les mauvaises herbes, plus sournoises, et dont les méfaits ne s'imposent pas à l'attention comme ceux des insectes, passent plus souvent inaperçues. Elles se rencontrent du reste, un peu partout, dans tous les champs, tandis que les insectes concentrent leurs attaques sur une seule récolte, ce qui rend plus faci-

le l'application des moyens répressifs. On est d'ailleurs obligé d'agir contre les insectes, qui anéantiraient rapidement toute une récolte si on les laissait faire; on s'occupe moins des mauvaises herbes parce que leurs méfaits sont moins apparents.

Les mauvaises herbes sont généralement rustiques, difficiles à détruire, et elles consomment beaucoup d'engrais. Cette nourriture qu'elles tirent du sol ne peut être absorbée qu'en solution, de même que pour les autres plantes. Leur appétit vorace est donc la cause d'un gaspillage énorme d'eau qui pourrait être utilisée pour la production des récoltes utiles.

Les efforts que nécessite l'extirpation des mauvaises herbes n'augmentent pas beaucoup les travaux réguliers de la ferme. On peut même dire qu'ils diminuent à la longue, car la disparition des mauvaises herbes facilite beaucoup la préparation de la terre pour les semences ainsi que beaucoup d'autres opérations de la ferme.

On a dit que les bonnes façons culturales détruisent les mauvaises herbes. Ceci n'est pas tout-à-fait exact. Il serait plus juste de dire que les bonnes façons culturales, exécutées au bon moment, détruisent les mauvaises herbes.

La Station expérimentale fédérale de Charlottetown a obtenu une démonstration frappante de ce fait. Il y a plusieurs années deux champs qui étaient infestés de chiendent ont été labourés en même temps. Un de ces champs a été scarifié parfaitement, pendant quelques journées de grande chaleur et de sécheresse. Les racines du chiendent ont été bien raménées à la surface. Le chiendent a été presque complètement détruit par ce traitement et il n'a fallu que très peu de travail au printemps pour mettre la terre en excellent état pour les semences.

Sur l'autre champ, les scarifiages (hersages ou binages) ont été retardés pendant une dizaine de jours et il est tombé plusieurs fortes pluies dans l'intervalle. Exécutés à cette époque, les scarifiages n'ont été d'aucune utilité. Il a été presque impossible de détruire les mauvaises herbes. Les printemps suivants on a trouvé que presque tout le chiendent avait survécu et il a été très difficile de préparer la terre pour les semences.

Pour être utiles, les binages ou scarifiages devraient être exécutés au bon moment; ce n'est que de cette façon qu'ils peuvent maîtriser

les mauvaises herbes.

B.F. Tinney,
Station expérimentale fédérale,

Charlottetown, I.-P.E.
Le 15 mars 1933.

Ligue de Sécurité

Le premier d'une série de douze règlements que la Ligue de Sécurité de la Province de Québec distribue en ce moment aux automobilistes est intitulé: "Soyez sûr!"

"Ne conduisez pas un véhicule automobile avant d'avoir reçu d'une personne compétente les instructions nécessaires et d'être sûr que vous pouvez conduire sans danger ce véhicule", dit ce règlement.

Trop nombreux sont les citoyens qui, devenu propriétaire d'une automobile, prennent deux ou trois leçons d'un des employés de la compagnie qui leur a vendu la voiture et osent se croire parfaitement renseignés et capables de conduire. Parce qu'ils savent comment manoeuvrer le volant, l'embrayage, les freins et quelques autres accessoires, ils se pensent devenus de parfaits chauffeurs. Mais il n'en est pas ainsi. Ils doivent se mettre au courant des lois de la circulation et leur faut savoir les règlements élémentaires de la prudence. Ils sont simples, mais doivent être connus et, surtout, observés. Quand on a renversé un piéton, il est inutile d'essayer de démontrer la vitesse avec laquelle on peut arrêter son véhicule.

La Ligue de Sécurité Publique a toujours recommandé l'examen sérieux par un officier compétent de toute personne qui désire devenir automobiliste afin de déterminer ses capacités. Une attention plus sérieuse devrait aussi être donnée à la condition physique de l'applicant. La vue et l'ouïe sont des facteurs qui sont trop souvent négligés.

Lecteurs:

Vous devez tous devenir nos correspondants. Ouvrez les yeux, voyez ce qui se passe autour de vous sûrement vous notez à tout moment de curieux moyens de publicité, des idées ingénieuses, de vieilles bonnes idées exprimées en termes modernes. Faites-en part à notre journal. Merci d'avance. Bienvenue à tous.

Aux Amateurs de Photographie

Kodaks, Films, Développement, Impression, AGRANDISSEMENT naturel ou en couleur,

Attention spéciale pour photos reçues par malle.

Tél. 70

C. P. 64

LA PHARMACIE BERTHIER ENRG.

D. ROY,
Pharmacien

Camille DUCHARME
Commis-pharmacien.

Voisin du Manoir
BERTHIERVILLE, P. Q.

Si vous désirez, en Assurance, une protection parfaite et de tout instant,

Placez vos risques et responsabilités de tous genres par l'entremise de

LAURENT ROY

Courtier en Assurances

Représentant des meilleures Compagnies Canadiennes, Françaises, Américaines et Anglaises.

Résidence: 163 Frontenac. — Tél. 130 — BERTHIERVILLE

Informations fournies avec plaisir et entière satisfaction sur chacune de vos difficultés à résoudre.

— Pour l'Eglise, l'éducation n'est rien moins que la formation de tout l'homme. Mgr Manning.

G.-A. Davault

— Ne nous faisons pas illusion. L'intérêt, l'ambition, les rancunes, la haine ont toujours armé les hommes les uns contre les autres. Et pour frayer le chemin à la paix, il faut d'abord engager la lutte contre ces passions humaines.

(Cardinal VERDIER).

Le Courrier de Berthierville
JOURNAL HEBDOMADAIRE
Dr A.-D. MILOT.
Éditeur-Propriétaire.
BERTHIERVILLE, P. Q.

Le Rév. Frère Joseph Larose c.s.v.
Ancien Préfet des Etudes du
Collège St-Joseph Berthier-
en-Haut

Le R. Frère J. Larose, assistant-
économiste, recevait, le 3 mars cou-
rant, la lettre suivante du R. Père
Joseph Latour, Supérieur provin-
cial. Nous sommes heureux d'en
citer les passages suivants:

"Je m'empresse de vous infor-
mer que le Comité Catholique du
Conseil de l'Instruction Publique,
en sa session du 1er février 1933,
a décidé de vous décerner le titre
de "méritant" de l'ordre du mérite
scolaire.

"Par vos 35 ans et plus d'ensei-
gnement, vous avez certainement
mérité des hommes, un témoigna-
ge de leur reconnaissance et le titre
qui vous est décerné aujourd'hui
est bien faiblement proportionné
aux mérites acquis par votre
généreux et constant labeur.

Aux hommages du Comité de
l'Instruction Publique, je veux ajou-
ter l'éloge et les remerciements
de la Communauté avec mes vœux
de longue vie et d'un apostolat
très prolongé et toujours fructu-
eux."

Les félicitations de M. le Trés. Rév. Père Provincial nous joignons nos plus sincères félicitations.

Lanoraie

JOYEUSE FETE

M. et Mme Ulric Blais avaient
le bonheur de recevoir, ces jours
derniers, un grand nombre d'amis,
à l'occasion du 17ième anniversaire
de naissance de leur fils Wilfrid.

Étaient présents à ce joyeux an-
niversaire: Mme A. Desrosiers,
Mlle Thérèse Beaudoin, Laurette
Joly, Aurora Giguère, Marguerite
Blais, Lucie Paquette, Irène Bonin,
Yvonne Héty, Messieurs Joseph-
Edouard Héty, René Chaput, Gé-
rard Desrosiers, Lucien Héty, Ro-
méo Arpin, Bernard Desrosiers,
Léo de Grandpré, Paul Proven-
cher, Dieudonné Faust, Daniel
Caisse, Gaston Bettey.

Il y eut chant, musique et l'on se
sépara à regret, emportant un im-
périssable souvenir.

St-Cuthbert

(De notre correspondant)

En visite. — M. et Mme Emile
Perrault, de St-Roch l'Ashigan, en
visite chez leurs parents MM.
Jean, Ubald, Anselme et Azellus
Roberge, ainsi que chez M. Cuth-
bert Manégre.

M. le notaire et Mme P.-L. Ca-
saubon, de Ste-Elizabeth, de pas-
sage chez M. Pacifique Fafard.
M. Fernand Rondeau avec un
de ses amis, chez M. Gérard Hou-
le, ces jours derniers.

Mme Zoé Caumartin en visite à
l'hôtel "Beaver" des Trois-Rivières,
dont M. Romulus Caumartin est
le nouveau propriétaire.

M. et Mme Oscar Rousseau de
passage chez M. Damien Rousseau
et chez M. Livermoche.
M. le notaire L. DeGrandpré a
été gravement malade d'un bron-
chite et d'une pleurésie. Il com-
mence à se rétablir. Les bons amis
qui vont le visiter lui sont un pré-
cieux réconfort.

L'EMPLOI DES ENGRAIS
CHIMIQUES SUR LES
SOLS TOURBEUX

(Notes des fermes expérimentales)

Les sols qui contiennent une
forte proportion de matière organi-
que, comme les terres noires ou les
sols tourbeux, sont généralement
pauvres en ces principes minéraux
dont les plantes se nourrissent, et
spécialement en acide phosphori-
que et en potasse. On recommande
toujours appliquer du fumier de

ferme sur les terres tourbeuses qui
viennent d'être défrichées. Le fu-
mier fournit des principes fertili-
sants assimilables ainsi que les bac-
téries nécessaires pour décomposer
la tourbe. Outre le fumier, on peut
employer un engrais complet con-
tenant des proportions relativement
élevées d'acide phosphorique et de
potasse.

Ces applications de fumier et
d'engrais chimiques complets ont
donné d'excellents résultats dans
des expériences qui ont été condui-
tes sur une terre noire nouvellement
défrichée, à Calédonia Springs, On-
tario, pendant la saison de 1932,
par les Services de la Chimie et
des Stations de Démonstration de
la Ferme expérimentale centrale,
Ottawa. Après une application de
20 tonnes de fumier on a obtenu
376 boisseaux de pommes de terre
marchandes, 19 1/2 tonnes de bet-
teraves fourragères, 21 tonnes de
betteraves et 8 tonnes de céleri par
acre. Une application de 10 tonnes
de fumier, complétée par 750 livres
d'un engrais 4-8-10, a donné des
rendements presque aussi élevés
que l'application de 20 tonnes de
fumier. Une application de 1500
livres d'un engrais 4-8-10 (sans fu-
mier) a donné les rendements que
voici: — 320 boisseaux de pommes
de terre marchandes, 18 1/2 tonnes
de betteraves fourragères, 17 ton-
nes de betteraves et 6 tonnes de cé-
leri par acre. Les champs qui n'a-
vaient reçu ni fumier ni engrais
ont produit 188 boisseaux de pom-
mes de terre, 6 1/2 tonnes de bettera-
ves fourragères, 9 tonnes de bet-
teraves et 3 1/4 tonnes de céleri par
acre.

Une étendue de cette terre tour-
beuse qui avait été engraisée au
fumier et à l'engrais chimique en
1931, a produit, en 1932, 48 boisseaux
d'orge par acre et une excellen-
te levée de trèfle. Un champ
non traité n'a produit que 19 boisseaux
d'orge à l'acre.

Les résultats qui précèdent mon-
trent bien clairement qu'il y a un
grand avantage à employer du fu-
mier et des engrais chimiques pour
stimuler la production du grain,
des plantes sarclées et des légumes
sur terre noire nouvellement défrichée.

L. E. Wright,
Ferme expérimentale centrale
Ottawa.

Le 15 mars 1933.

LE TOURNESOL POUR LA
REGION DE QUEBEC CEN-
TRE

(Notes des fermes expérimentales)

On ne recommande la culture du
tournesol pour l'ensilage que dans
les endroits où la terre est forte et
insuffisamment égotée: le bled
d'Inde convient beaucoup mieux
sur tous les sols sablo-argileux, qui
ne retiennent pas longtemps l'eau.
Disons en passant que dans le cen-
tre de Québec, les pois et l'avoine
ou le trèfle rouge produisent de la
matière sèche qui revient moins
cher par tonne que le bled d'Inde ou
les tournesols, et qui contient aussi
plus de protéine que ces derniers.

Pour pouvoir renseigner ces cul-
tivateurs établis dans les endroits
où la culture du tournesol est av-
antageuse, nous avons entrepris
en 1923 à la station expérimentale
de Cap Rouge des recherches por-
tant sur la comparaison de diffé-
rentes variétés et espèces. Le mot
"variété" ne signifie pas grand
chose quand on parle des tournesols,
car il n'y a pour ainsi dire pas
de variétés pures mais il y a des
différences entre les espèces; les
unes sont beaucoup plus élevées et
mûrissent plus tard que les autres.

Les résultats de cinq années
montrent que le Géant de Russie a
rapporté à raison de 37,179 livres,
contenant 18,38 pour cent de ma-
tière sèche, soit 6,834 livres de ma-
tière sèche par acre, tandis que
l'Ottawa 76 a donné 25,550 livres
de matière verte contenant 14,20
pour cent de matière sèche, soit
3,628 livres de matière sèche par
acre, le Mennonite 21,446 livres de
matière verte contenant 13,06 pour
cent de matière sèche, soit 2,801 li-
vres de matière sèche par acre. Le
Géant de Russie est une variété
tardive et le Mennonite une variété
hâtive, tandis que l'Ottawa 76
est intermédiaire.

Les chiffres qui précèdent mon-
trent que le Géant de Russie a dépas-

Si VOUS êtes --

ANEMIQUE -- TOUJOURS FATIGUE -- FAIBLE
NERVEUX -- EPUISE -- RHUMATISANT

Dans 72 pays différents, des milliers de personnes ont trouvé un
regain de santé, de courage et de bien-être en oxygénant leur sang
au moyen des Pilules Roses du Dr Williams. Des personnes fai-
bles et anémiques ont regagné des forces... des corps amaigris
ont augmenté de poids... des systèmes nerveux ont été revivifiés
... des jeunes filles pâles et déprimées ont retrouvé la santé...
des femmes d'âge moyen ont été fortifiées à la période critique de
leur vie... des hommes épuisés et minés par les soucis ont récu-
péré les forces qu'ils avaient perdues.

Oxygénez votre sang

Les Pilules Roses du Dr Williams ont pour effet d'accroître
la proportion d'oxygène dans le sang, et celui-ci distribue ensuite
dans tous les organes et les di-
verses parties du corps les élé-
ments nutritifs et vivifiants es-
sentiels à la santé.
Si votre sang — qui est la source
de la vie — n'est pas suffi-
samment oxygéné (et par consé-
quent purifié et enrichi) les ali-
ments que vous mangez ne vous
constitueront pas un sang rouge

et sain, pas plus que des tissus
fermes et vigoureux. L'usage des
Pilules Roses du Dr Williams a
pour effet de vous assurer tout
le profit possible de votre nour-
riture pour la reconstitution de
votre sang, de vos tissus et de
vos nerfs. Vous pouvez, vous
aussi, bénéficier des Pilules Ro-
ses du Dr Williams, comme des
milliers d'autres l'ont fait avant
vous. Achetez-en chez votre
pharmacien et commencez immé-
diatement à en prendre.

Gus. LANGELIER,
Régisseur
Station expérimentale fédérale
Cap Rouge, P. Q.

Pourquoi faites-vous
de la peine

Jésus avait été invité à dîner
chez Simon. Une femme s'ap-
procha, ayant dans un vase d'albâtre
un parfum d'un grand prix; et elle
répandit ce parfum sur la tête de
Jésus.

Ceux qui entouraient Jésus s'in-
dignèrent: "On aurait pu vendre
ce parfum et en donner le prix aux
pauvres".

"Et Jésus les entendait leur dit:
"Pourquoi faites-vous de la peine à
cette femme?"

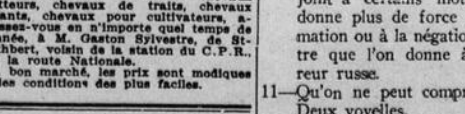
Ecoutez bien le reproche de Jé-
sus, il ne prend pas garde, ou du
moins, il ne relève pas l'insolence
de la réflexion. Comme si tous les
parfums de la terre n'auraient pas
dû être versés sur ses pieds adora-
bles. Comme si tous les arômes ne
lui appartenaient pas à Lui qui créa
toutes les fleurs et tous les en-
cens!... Insolence folle, vraiment.

Or, tandis qu'on le soufflette
de cette insulte, et en même temps,
on fait de la peine à cette pauvre
femme qui n'écoute que son cœur,
elle est la hésitante, se demandant
si en effet elle a mal agi, ressen-
tant en son âme l'injure faite à Jé-
sus, et se reprochant d'en avoir été
l'occasion, dans un geste qu'elle eût
voulu être un geste d'honneur à Jé-
sus.

Et Jésus ne songe qu'à défendre
cette femme: "Pourquoi faites-
vous de la peine à cette femme?"
De l'injure et de l'ingratitude dont
il est l'objet il ne se plaint pas.
Mais il ne peut supporter qu'on
fasse de la peine aux autres.

"Pourquoi faites-vous de la peine
à cette femme?"
Et désireux d'adoucir et d'effa-
cer le diaphragme de cette femme hau-
tement il la loua:
"Cette est une bonne oeuvre qu'elle
vient d'accomplir envers moi."

"Je vous le dis en vérité: Par-
tout où cet évangile sera prêché,
dans tout l'univers, on racontera
aussi à la louange de cette femme
ce qu'elle vient de faire."



Si vous voulez avoir des chevaux
trotteurs, chevaux de trait, chevaux
pesants, chevaux pour cultivateurs, a-
dresser-vous en s'importe quel temps de
l'année, à M. Gaston Sylvestre, de St-
Cuthbert, volet de la station du C.P.R.,
sur la route Nationale.
A bon marché, les prix sont modiques
et les conditions des plus faciles.

A VENDRE
Set de salle à manger à vendre à
bonne condition. S'adresser à 127
Frontenac.

Meubles et prélatés à vendre
ainsi qu'un poêle électrique, etc.
S'adresser à 109 Frontenac.

bert, St-Alexis des Monts, Mme
Jos. Chs. Adam, Berthierville,
Mme Lionel Aubuchon, Berthier-
ville, Mlle Michelle Robert, St-
Alexis des Monts, M. Lionel Syl-
vestre, Berthierville, Mlle Solange Ro-
bert, St-Alexis des Monts, Mlle
Laura Milot, St-Alexis des Monts,
Mlle Lucienne Richard, Ile Dupas,
Mme J.-O. Legendre, Montréal,
Mlle Cécile Piette, Ste-Emilie de
l'Energie, Mme Romuald Gendron,
Berthierville, Mme J.-V. Milot,
St-Alexis des Monts, Mlle Cécile
Milot, St-Alexis des Monts, Mme
J.-E. Mousseau, Montréal, Mme
G. Parrigard, Berthierville, Mlle
Rachel Jubinville, Berthierville, J.-
A. Ricard, Berthierville, J.-René
Jubinville, Berthierville, Donatien
Bonin, Berthierville, Mlle Irène Savi-
gnac, Montréal, Mlle Laura Caisse,
Berthierville, Mlle Anita Grand-
pré, Berthierville, Mme H. V.
Mondou, Berthierville, Mlle Fer-
nande Salvas, Berthierville, M.
Maurice Grandchamp, Berthierville,
Mlle Cécile Caron, Maskinongé,
Mlle Jeanne d'Arc Généreux, Ber-
thierville, Mme Pierre Sylvestre,
Berthierville, Mlle Marthe Milot,
St-Alexis des Monts.

Le tirage au sort, a favorisé
Mlle Jeanne Clabnel, 660 DeCour-
celles, Montréal.

Nos félicitations.

MOTS CROISES

Les personnes qui ont envoyées
la solution du Concours des Mots
Croisés No 7 sont Mme Léo Beau-
lieu de St-Damien, Mlle Madeleine
Leduc, Berthierville, Mlle Madeleine
Rochette, Berthierville,
Mme Hercule Olivier, Berthierville,
Mlle Jeanne Clabnel, Montréal,
Mlle Marie-Paule Rochette, Ber-
thierville, M. Benoît Piette Ber-
thierville, Louis Maurice Fagnan,
Berthierville, Mlle Adrienne Geof-
froy, Joliette, Mlle Madeleine Ro-

Mots Croisés

LE COURIER DE BERTHIERVILLE,
Berthierville, Qué.

CONCOURS NO 9

Grid for crossword puzzle with numbers 1-14.

HORIZONTELEMENT

- 1-Deu des Hindous. — Arrière qui
naît du ventricule gauche.
— Se dit des quadrupèdes qui
se meuvent avec lenteur.
2-Sorte de germandrée. — Glo-
be, sphère.
3.— Clairsemé. — Métal d'un
blanc bleuâtre découvert en
1782.
4-Sorte de mouette. — Genre de
simaroubées asiatiques vulgai-
rement appelés "Vernis du Ja-
pon."
5-Chute des cheveux, de la bar-
be.
6-Historien français né à Paris
1802-1882. — Titre de
certains ouvrages ou l'on a pas
la prétention de traiter à fond
une matière.
7-Imprimé que l'on envoie à ses
relations pour annoncer un
mariage, un décès. — Préfixe.
— Deux premières lettres
d'un mot qui signifie "fixe,
immobile".
8-Partie dure qui forme la char-
pente des animaux vertébrés.
— Article simple. — Violent.
9-Non préparé. — Planche de
bois. — Préfixe.
10-Divinité fabuleuse du sexe fé-
minin. — Particule qui se
joint à certains mots et qui
donne plus de force à l'affir-
mation ou à la négation. — Ti-
tre que l'on donne à l'empe-
reur russe.
11-Qu'on ne peut comprimer. —
Deux voyelles.
12-Très réduit en dimensions. —
Cause de l'inquiétude, de la
frayeur.
13-Ville de Chaldée. — Illustrer,
rendre glorieux (fig). — No-
te la gamme.
14-Exempt d'ambiguïté. — Liste,
tableau.

VERTICALEMENT

- 1-Genre de poissons acanthopé-
tres. — Une des meilleures
tragédies de Sénèque.
2-Chef lieu de comté arr. de
Reims. — Qui blesse la pu-
deur.
3-Ancien poème français sur
deux rimes et à refrain. —
Harassé de fatigue.
4-Consentement, approbation. —
Qui tend à abuser.
5-Lieu vaste et ouvert destiné
à une grande exploitation. —
Pronon.
6-Eclisse, petite pièce de bois
pour maintenir les os fractu-
rés. — Un des géants de la
Myth, grecque lequel avait un
triple corps.
7-Ravir enlever. — Montagne
de l'ancienne Grèce. — Pré-
fixe.
8-Retombé dans l'hérésie —
Point du ciel d'où paraissent
émaner les étoiles filantes.
9-Bonne chère avec gaieté. —
Charriot à deux roues basses
servant au transport des lourds
fardeaux.
10-Solution de continuité dans un
tissu avec perte de substance
(pl). — Nom des Dieux do-
mestiques chez les Romains.
11-Discours, ouvrage, d'éloquen-
ce. — Trois fois.
12-Carrière, assemblée où se com-
battent les idées, les partis. —
petite enclume portative.
13-Préfixe. — Fleuve côtier de
France. — Cri du veneur à
l'aspect du gibier pour animer
les chiens.
14-Se disait d'un fonctionnaire en
retraite jouissant des honneurs
de son titre. — Petit ruis-
seau.

Venez voir nos prix
MAGASIN
INDEPENDANT
VICTORIA
J. D. CAISSE
Epicier-Licencié
Angle des rues Frontenac et Iberville,
Tél. 30, BERTHIERVILLE.

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville" est édi-
té par A.-D. Milot, de Berthierville et
est imprimé aux ateliers de l'Écho de
Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

GRAND RABAIS DANS LA
CONFECION DES ROBES

Mesdemoiselles ALLARD,
107 Frontenac, Berthierville.

HOMMES DEMANDES

Hommes actifs, ambitieux pour
servir à domicile clientèle établie.
Ville ou campagne. 160 produits
canadiens; Articles de Toilette,
Médecines, produits alimentaires,
produits de ferme. Vente assurée
dans chaque maison. Réalisez \$25.
et \$50. par semaine. Enoore quel-
ques territoires vacants. Faites-en
réserver un immédiatement. De-
mandez détails et catalogue. PRO-
DUITS FAMILIEX, 4785 Ste-
Catherine Est, Montréal.

LETTRAGE DE TOUT GENRE
INITIALES SUR AUTO, Etc.
DESSIN COMMERCIAL
ANNONCES DE VITRINES
SUR PAPIER

S'adresser à
7 Crémazie, Berthierville.

Charles-Edouard Ferland, M.P.
— AVOCAT —

Boulevard Mansseau (78a)
Coin de la rue Lajoie
Tél. Réa. 319.

JOLIETTE, — QUE.

Tél. Marquette 3219.

YVAIN BEAUDOIN
Avocat et Procureur

5, est, rue St-Jacques, ch. 23.
MONTREAL

Bureau à Berthier à l'ancienne
étude du notaire J.-A.-A. Lavallée
du vendredi soir au samedi soir.

LA PYORRHEE

Pour éviter la pyorrhée, le sai-
gnement des gencives et la carie
dentaire, servez-vous de la fameu-
se pâte à dents "Mercitan", en ven-
te chez le Dr A.-D. Milot, chirur-
gien-dentiste, au prix de 0.35 sous
ou 3 tubes pour \$1.00.

J.-A. BOVIN
Notaire.

Argent à prêter. Règlements de
faillites et de successions. Exa-
mens de titres, difficultés commer-
ciales. Assurances, etc.

Bureau: 141, rue Frontenac
Tél. Bell 37 — Résidence 143
BERTHIERVILLE — Qué.

P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L.
Notaire

Placements sur hypothèque, Ré-
giment de succession, assu-
rances, etc.

Ste-Elizabeth, — P. Q.

BUREAU A LOUER
Un beau bureau chauffé à louer
conditions faciles.
S'adresser à 149 Frontenac.
Tél. 71.

J. P. CARON
Marchand de Ferronneries et
Quincailleries

Le seul vendeur de produits ex-
plosifs tels que dynamite,
accessoires, etc.

LOUISEVILLE, Qué.

Youp! Youp! dans la terraille

Nous vendons le fer, l'acier, le bé-
ton, le barreau de Colombie et la
ferronnerie dans le plus complet as-
sортiment. Seuls distributeurs de la
planchette de construction GYPROC, de
\$2.50 le carré, en montant.

Spécialité: Brouettes en acier pour
la maison et l'entrepreneur, excellem-
ment construites, — à moitié prix.

CARON & FRERE,
BERTHIERVILLE, Qué.

A VENDRE

Meubles et Prêlat à vendre.
S'adresser à 109 Frontenac. Tél 74.
BERTHIERVILLE.

B. P. 15
Tél. 22
" 4

VICTORIA HOTEL

B. PRECOURT, Prop.

Table de première classe. — Bière, Vins et Liqueurs assortis

CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERES

COUCHER \$1.00 — REPAS 50c

BERTHIERVILLE, P. Q.

FEU — VIE — ACCIDENT — MALLADIE — RESPONSA-
BILITE — AUTOMOBILE

H. COURCHESNE
Courtier d'Assurance

Téléphone Bell 11. — Rue de Champlain,
BERTHIERVILLE, — P. Q.

Téléphone 51. — Boîte Postale No. 47.

ALBERT BAYEUR

Entrepreneur de pompes funèbres.

Assortiment général pour frais funéraires.
Embaumement des corps, une spécialité.
Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.

BERTHIERVILLE, — P. Q.

Pour l'époque de la dentition

Des mères en grand nombre font les plus
grands éloges des TABLETTES BABY'S OWN

"Nous n'avons pas perdu une seule nuit
de repos quand nos enfants firent leurs
dents, parce que j'ai toujours recouru
aux Tablettes Baby's Own. Elles valent
leur pesant d'or," écrit Mme Archie
Begbie, Concession, Ontario.
Mme Alton Parcher, Glenalmond, Qué-
bec, dit: "Mon bébé a cinq dents et n'a
pas été malade un seul jour depuis sa
naissance, grâce aux Tablettes Baby's
Own."
"Les Tablettes Baby's Own sont excel-
lentes à l'époque de la dentition," dé-
clare Mme Hugh MacNeill, Sydney,
N.E.

TABLETTES BABY'S OWN

du DR. WILLIAMS
Donnent et gardent la santé aux enfants—comme savent les mamans

LE COIN LITTÉRAIRE

L'ANNONCIATION

L'Annonciation!... La Vierge!... Quel sujet!... Et là devant sa toile, Angélico songeait!

Tout le sujet déjà, vivait là, sur sa toile, Le lis fleuri, la robe et les longs plis du voile; Près du fuseau qui dort, le saint livre repose. L'ange blanc qui descend du nuage rosé Et va dire l'Ave du sublime message; Il ne manquait plus rien, au tableau qu'un visage, Visage de la Vierge!... Ineffable portrait!... Et là, devant sa toile, Angélico souffrait!

Le visage, il le faut souriant et sévère... Entrevoyant la crèche et rêvant au calvaire, Refléchant à la fois la croix et le berceau. Mais, j'ai beau tourmenter mon front et mon pinceau, Depuis trois jours, j'attends, je commence encore, et rien qui satisfasse; Je promène au hasard mon crayon inquiet... Et là, devant sa toile, Angélico priait!

Rien ne vient, l'idéal flotte dans son génie; Ce front où la splendeur à la grâce est unie, Il est si doux!... il est si pur!... il est si grand!... Ma foi le voit, mon cœur le sent et le comprend! Mon âme en est ravie! elle en est possédée!... Mais ma main ne trahit et fausse mon idée. Je ne fais rien de beau, de vrai, rien de complet! Et là, devant sa toile, Angélico tremblait!

Moi, peintre!... Hélas! je peins comme un enfant qui épèle, Et l'humble artiste court au choeur de la chapelle. Seul, dans le silence, il se plaint à demi; A Jésus, son Sauveur, son Maître, son Ami! Son Frère! "O vous, son Fils, tout-puissant auprès d'elle, "Donnez-moi le génie, ou du moins un modèle!" "Son visage éblouit vos anges dans les cieux, "Eh j'ose, moi, mortel, pêcheur audacieux, "Fondre dans un rayon de couleur éphémère, "Son sourire de Vierge et sa beauté de Mère!"

Angélico revint à son travail béni, Mais son tableau, divin chef-d'oeuvre, était fini. Le visage humble et doux, gracieux et sévère, Refléchant à la fois, la crèche et le Calvaire, Par la main d'un artiste invisible, achevé, Et tel qu'Angélico l'avait toujours désiré, L'encadrant à merveille aux plus montants du voile. Et l'ange, alors, sourit dans un coin de la toile, Comme pour dire: "Ami, c'est moi, c'est mon secret!"

Et là, devant sa toile, Angélico pleurait!

ce 25 mars 1933.

(Envoi de GABY).

SON JOUJOU

NOUVELLE

—Allo! Oui, ici docteur Lepage... Vous craignez une méningite pour Colette... J'accours, chère amie!

Nerveux, il racrocha le récepteur. Lepage avait dépassé la cinquantaine, il vivait seul, confiné dans ses souvenirs.

Jetant un regard angoissé vers

l'image de sa compagne, il fixa longuement, d'une prunelle ardente, le portrait contigu d'une blonde fillette. Toutes deux semblaient lui sourire à travers leur cadre.

—Marie-Rose, murmurait-t-il, ma petite Marie-Rose!

Elle s'était envolée quatre ans jour pour jour après sa mère, ravie à son affection par une méningite.

Une seule relique lui restait de l'ange disparu: une grande poupée, sa dernière étreinte.

—Faites dodo, Marie-Rose... ou

vous serez privée de dessert! lui disait l'enfant en berçant son joujou.

Elle l'aimait tant qu'elle lui avait donné son nom.

Et maintenant c'était elle qui dormait pour toujours; le ciel la trouvant trop mignonne sans doute lui avait fait grâce de la vie.

Fébrile, le docteur prit son chapeau et sortit sans même s'apercevoir qu'il n'avait pas de cravate.

—Une méningite, pauvre gosse, soupira-t-il en fermant la porte de son taxi.

Aussitôt arrivé, il monta l'escalier deux marches à la fois.

Une jeune femme encore le reçut dans le vestibule.

—Merci de votre empressement, docteur! Sauvez-la, je vous en supplie!

Il répondit par un hochement de tête et se dirigea aussitôt vers le berceau où délaissait la fillette.

Pas d'erreur possible, la maladie se déclarait dans toute sa violence.

—De la glace sur la tête! Rien d'autre pour ce soir, déclara le docteur. Demain je reviendrai faire une piqûre. Si l'agitation augmentait, n'hésitez pas à m'appeler.

Devant le regard suppliant de la mère, il leva les épaules, l'air évasif, dissimulant une larme qui perlait au coin de sa paupière.

—N'était-ce pas une répétition du martyre de sa petite Marie-Rose!

—Non, la mort ne l'aura pas, celle-là! gronda-t-il devant l'image de sa petite fille, qu'il n'avait pu lui arracher.

"Mon Dieu, murmura-t-il, est-il permis de faire ainsi souffrir les enfants!"

Dès l'aube, il se réveilla, le front moite de sueur.

Aussitôt, il saisit le récepteur pour demander des nouvelles.

La mère, qui avait veillé toute la nuit, n'annonça pas de complications.

Rassuré, il procéda à sa toilette avec plus de calme.

En effet, il trouva l'état de la petite malade stationnaire.

—Je vais faire une piqûre! Revenez la glace, chère amie. Je viendrai passer la soirée auprès de vous deux!

Les visites se succédèrent ainsi régulières pendant les neuf premiers jours. Le mal suivait son cours, mais le danger paraissait conjuré.

De retour dans son cabinet, le docteur saisit le portrait de Marie-Rose et le porta à ses lèvres. Sous le coup d'une émotion trop poignante, il ne put retenir ses larmes.

—Toi, pauvre! Je t'ai laissée partir! murmura-t-il.

Effondré de douleur, il tomba sur un fauteuil.

Soudain la sonnerie du téléphone l'arracha à sa méditation.

—Allo!... Oui... Colette veut une poupée! Diable... les magasins sont fermés à cette heure-ci...

Les années ont passé, Colette est devenue une grande jeune fille que le docteur Lepage a dirigée vers la médecine.

—Ma petite, lui disait-il souvent, de nos jours une femme doit être armée contre les événements.

Aussi a-t-elle passé brillamment ses examens, et a accepté la succession du vieux médecin qui la conseilla encore.

Marie-Rose a repris sa place leur adressant à tous les deux son éternel sourire de porcelaine.

Mais un matin, le vieillard n'a pu se lever; ne se faisant aucune illusion, il s'est senti perdu.

—Colette, fait-il, mon enfant, je

J'arrive, calmez-vous... La moindre contrariété pouvait faire monter la fièvre.

Une poupée, mais il en avait une sous la main.

D'un geste délicat, avec des précautions infinies, telle une mère qui soulève son enfant endormi, il prit Marie-Rose et l'emporta à pas de loup comme un volé.

Avec un sourire indicible Colette saisit Marie-Rose et la serra dans ses bras fébriles, tandis qu'assis à son chevet le docteur lui parlait, comme jadis il essayait contre tout espoir de consoler sa fillette.

—Tu vois, elle fait dodo! fit-il en fermant les yeux de la poupée. Ne la réveille pas, endors-toi, ma mignonne!

Ce dialogue puéril et charmant se prolongea jusqu'à une heure avancée. Avant son départ la mère étreignit les mains du docteur à les briser.

—Ce joujou achèvera la guérison, ma chère, le moral est pour beaucoup dans des maladies aussi graves, lui dit-il sur le pas de la porte.

Comme il rentrait à pied, l'air frais du matin lui fit du bien.

—Pauvre ange, murmura-t-il, elle aussi la serrait comme elle dans ses bras!

La convalescence de Colette commença, le docteur espéra ses visites.

Heureux comme un chef qui vient de gagner une bataille, il jouait maintenant avec la fillette comme avec son enfant.

Radieuse, la mère les contemplait rajeunie, elle aussi, par ce retour inespéré de ce bonheur si fragile qu'elle avait cru voir lui échapper.

—Au moins, chère amie, il vous reste une consolation, soupira-t-il, un enfant à votre foyer!

Son visage s'assombrit soudain à cette pensée: la jeune femme le regarda longuement, laissant percer dans ses yeux toute sa reconnaissance. Libre à lui d'accepter.

—Vous n'y pensez pas, chère amie! Jeune comme vous êtes? J'ai fait mon temps, hélas! à mon âge on lit plus le livre de la vie, on le relit. Laissez-moi relire auprès de Colette: L'art d'être grand-père!

Les années ont passé, Colette est devenue une grande jeune fille que le docteur Lepage a dirigée vers la médecine.

—Ma petite, lui disait-il souvent, de nos jours une femme doit être armée contre les événements.

Aussi a-t-elle passé brillamment ses examens, et a accepté la succession du vieux médecin qui la conseilla encore.

Marie-Rose a repris sa place leur adressant à tous les deux son éternel sourire de porcelaine.

Mais un matin, le vieillard n'a pu se lever; ne se faisant aucune illusion, il s'est senti perdu.

—Colette, fait-il, mon enfant, je

vais revoir Marie-Rose, et lui apporter son joujou!

Il s'éteignit doucement le lendemain à la tombée du jour.

La douleur fut atroce pour la jeune fille; elle aurait voulu l'assister longuement de ses soins dévoués, le prolonger, l'arracher à une mort aussi rapide.

Les doigts tremblants, elle lui ferma les yeux et, respectant jusqu'à sa dernière volonté, elle alla chercher la poupée et la fixa entre ses mains jointes.

Angoissée, elle contempla ce tableau d'un calme infini.

"Ce hochet d'enfant entre les bras de ce grand mort qui semblait sourire à l'invisible."

Elle s'aperçut alors que la poupée avait les yeux ouverts. Doucement, elle les lui ferma en murmurant:

—Dodo Marie-Rose, me vous réveillez plus!

Sa pensée s'éleva vers le monde inconnu où, sans doute, la vraie Marie-Rose, la blonde enfant, devait ouvrir les bras pour accueillir au seuil de l'éternité celui qui ne s'était jamais consolé de leur séparation et qui lui rapportait dans une ultime pensée d'amour paternel son dernier joujou!

Les huit dignités de la temme

Les voici d'après le texte tiré d'un manuscrit de 1492:

La femme fut formée d'une côte de l'homme, mais l'homme du lion de la terre.

La femme fut créée dans le paradis terrestre, mais l'homme hors de ce paradis.

Le Fils de l'homme a tiré d'une femme sa nature humaine, non d'un homme.

Aucune femme n'aura trempé dans la mort du Christ, ni l'épouse de Pilate, ni d'autres femmes.

Tandis que le Christ souffrait, seules les femmes représentaient l'Église: à savoir Marie, Madeleine, Salomé, etc.

Le Christ ressuscité apparut d'abord à une femme.

Une femme toute pure fut seule exaltée au-dessus des choeurs des anges.

La femme fut saluée par un ange comme jamais l'homme ne le fut.

DESSINS
Pour ANNONCES, ÉTIQUETTES, MARQUES & COMMERCE, INTÉTES DE LETTRE, DIPLOME, CATALOGUES, AFFICHES, etc.
Édité par EDDY F. PREVOST

Prenez une CEPHANOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le cœur ni l'estomac. Leur action calme et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les CE-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous vérifiez la différence entre les véritables CE-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Procurez-vous les CE-Pha-Nol chez votre épicer, marchand général ou pharmacien



En vente chez le Dr A.-D. MILOT.

FINES LES MIGRAINES



Fruit-a-rives font cesser des années de maux de tête

Fruit-a-rives... aux pharmacies

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-porcelaine:

1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 pièces.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA CO.

Tél. Bell 6 B. P. Boite 21

Consultations Bélair 3130

2 à 4

7 à 8

Dr GASTON CAISSE

Chirurgien-Orthopédiste

4094, rue St-Denis, MONTREAL.

Malgré Lui

Dans tout placement, l'épargnant doit se protéger non seulement contre les risques extérieurs, mais aussi contre lui-même. C'est ce qu'il fait à la Caisse Nationale d'Économie: ses épargnes sont intangibles et inaliénables; les revenus incessibles et insaisissables. Il faut qu'il devienne rentier malgré lui!

I. PATENAUDE L'ASSOMPTION

TI-PIT LE CHÉTI par EDDY F. PREVOST

1. CASSE DE LA PIERRE À BORDEAUX - ET PEUT-ÊTRE EST-CE UN EXCELLENT GARÇON!!!

2. MON PAUVRE HOMME - POURQUOI DONC ÊTES-VOUS ICI ?

3. C'EST PARCE QUE J'AVAIS UN MAUVAIS AVOCAT - M'SIBU!!!

4. MAIS N'AVEZ-VOUS PAS DE CONVICTIONS RELIGIEUSES ?

5. J'PERSE BÉN QUE J'EN AI!!!

6. J'AI ÉTÉ PRIS SIX FOIS À VOLER DANS DES ÉGLISES!!!

Histoire de Berthier

DOCUMENTS

de l'Étude du notaire J.-A. Boivin et compilés par le Dr A.-D. Milot. A LIRE ET A CONSERVER

Cédule en rapport avec le présent Règlement, contenant les taux de l'eau

1ère Classe — Pour tout usage quelconque de l'eau dans une maison d'habitation se servant pour cela du nombre de chaudières, qui leur sera convenable pour l'usage ordinaire des familles, y compris les bassins, privés, etc., et le besoin des animaux domestiques, propriétaire, locataire ou occupant de telle maison ou partie de maison, paiera d'après la valeur portée au rôle d'évaluation de toutes telles propriétés ou partie de propriétés, et ce dans les proportions suivantes, savoir:	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$400.00, mais n'excédant pas \$500.00	6.75
2ème Classe — Pour tout usage quelconque de l'eau dans une maison d'habitation se servant pour cela du nombre de chaudières, qui leur sera convenable pour l'usage ordinaire des familles, y compris les bassins, privés, etc., et le besoin des animaux domestiques, propriétaire, locataire ou occupant de telle maison ou partie de maison, paiera d'après la valeur portée au rôle d'évaluation de toutes telles propriétés ou partie de propriétés, et ce dans les proportions suivantes, savoir:	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$500.00, mais n'excédant pas \$600.00	7.50
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$600.00, mais n'excédant pas \$700.00	8.25
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$700.00, mais n'excédant pas \$800.00	9.00
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$800.00, mais n'excédant pas \$900.00	9.75
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$900.00, mais n'excédant pas \$1000.00	10.50
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$1000.00, mais n'excédant pas \$1100.00	11.25
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$1100.00, mais n'excédant pas \$1200.00	12.00
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$1200.00, mais n'excédant pas \$1300.00	12.75
	Sur toute propriété estimée au-dessus de \$1300.00, mais n'excédant pas \$1400.00	13.50

12.75	15.00	17.25	19.50	21.75	24.00	26.25	28.50	30.75	33.00	35.25	37.50	39.75	42.00	44.25	46.50	48.75	51.00	53.25	55.50	57.75	60.00	62.25	64.50	66.75	69.00	71.25	73.50	75.75	78.00	80.25	82.50	84.75	87.00	89.25	91.50	93.75	96.00	98.25	100.50	102.75	105.00	107.25	109.50	111.75	114.00	116.25	118.50	120.75	123.00	125.25	127.50	129.75	132.00	134.25	136.50	138.75	141.00	143.25	145.50	147.75	150.00	152.25	154.50	156.75	159.00	161.25	163.50	165.75	168.00	170.25	172.50	174.75	177.00	179.25	181.50	183.75	186.00	188.25	190.50	192.75	195.00	197.25	199.50	201.75	204.00	206.25	208.50	210.75	213.00	215.25	217.50	219.75	222.00	224.25	226.50	228.75	231.00	233.25	235.50	237.75	240.00	242.25	244.50	246.75	249.00	251.25	253.50	255.75	258.00	260.25	262.50	264.75	267.00	269.25	271.50	273.75	276.00	278.25	280.50	282.75	285.00	287.25	289.50	291.75	294.00	296.25	298.50	300.75	303.00	305.25	307.50	309.75	312.00	314.25	316.50	318.75	321.00	323.25	325.50	327.75	330.00	332.25	334.50	336.75	339.00	341.25	343.50	345.75	348.00	350.25	352.50	354.75	357.00	359.25	361.50	363.75	366.00	368.25	370.50	372.75	375.00	377.25	379.50	381.75	384.00	386.25	388.50	390.75	393.00	395.25	397.50	399.75	402.00	404.25	406.50	408.75	411.00	413.25	415.50	417.75	420.00	422.25	424.50	426.75	429.00	431.25	433.50	435.75	438.00	440.25	442.50	444.75	447.00	449.25	451.50	453.75	456.00	458.25	460.50	462.75	465.00	467.25	469.50	471.75	474.00	476.25	478.50	480.75	483.00	485.25	487.50	489.75	492.00	494.25	496.50	498.75	501.00	503.25	505.50	507.75	510.00	512.25	514.50	516.75	519.00	521.25	523.50	525.75	528.00	530.25	532.50	534.75	537.00	539.25	541.50	543.75	546.00	548.25	550.50	552.75	555.00	557.25	559.50	561.75	564.00	566.25	568.50	570.75	573.00	575.25	577.50	579.75	582.00	584.25	586.50	588.75
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

UN PROBLEME NATIONAL LA REFRANCISATION

Le miracle canadien, sa survivance, se rattache à deux éléments essentiels : conservation de la foi et de la langue.

Du point de vue national ces deux éléments sont sacrés, inséparables : le fléchissement de l'un amenant la faillite de l'autre. Voilà pourquoi nous devons attacher tant d'importance, entourer de tant de soins jaloux, tout ce qui se rapporte à ces deux facteurs de notre vitalité comme peuple.

Nous ne dirons rien aujourd'hui de notre santé morale, qui n'est pas tout à fait bonne. Si la griserie de nos harmonieux clochers prend encore notre âme ; si la beauté de nos temples, la solennité de nos cérémonies religieuses trouvent écho dans nos cœurs, nous devons avouer tout de même que nous sommes parfois des catholiques rêveurs, que notre foi est latente et non agissante.

La voix de nos pasteurs a moins de portée, moins de répercussion dans les rangs de la foule. On la respecte assez bien, mais on passe outre.

Les mandements des évêques même, code de notre religion, sont loin d'être exécutés à la lettre. On les accepte officiellement, mais en petits comités, on les critique bien un peu. C'est trop sévère, trop austère.

La voix du plaisir et du modernisme étouffe celle du bon sens. En définitive, on veut rester catholique, oh! oui, mais avec un mode de vie qui flatte les sens, la mollesse, le bien-être.

Prenez garde. Nous sommes sur une pente dangereuse. Le jour où la grande et sainte voix de l'autorité religieuse ne sera pas entendue ; où les conseils, les avis de l'Eglise tomberont en terre stérile, un gouffre sera sous nos pas ; car, quand le bruit du monde domine, la foi chancelle. Et nous le répétons, à cette foi, héritage sacré de nos aïeux, nous devons notre survivance comme nation.

Le deuxième élément de notre sauvegarde est présentement en péril : la pureté de notre langue. On le comprend tellement que d'un peu partout on se fait entendre. Notre belle langue française est sujette à beaucoup d'irrégularités par le temps qui court, savoir même de dangers.

Ne nous abusons pas, la situation est grave, et nous devons nous rallier tous, sans tarder, à ceux qui, en face du péril, ont le courage de se tenir debout, de protester et d'agir.

La refrancisation, pour notre belle et si française province de Québec, s'impose. Ce n'est pas un brevet d'honneur, car il est tout à fait pénible, humiliant, de constater qu'en moins de deux-cents ans nous avons trouvé le moyen néfaste de défigurer la plus belle, la plus harmonieuse, la plus noble des langues.

Que deviennent alors dans ce relâchement les sacrifices d'argent et de sang de nos premiers défricheurs ? Que deviennent les luttes héroïques, homériques, de nos premiers parlementaires ? Que deviennent, en un mot, tous les dévouements, toutes les privations, généreusement consentis, acceptés, par cette poignée de braves qui voulurent, la province de Québec catholique et française, fidèle réplique de la vieille France ?

Inutile ce passé de gloire et de luttes, si les enfants d'aujourd'hui ne veulent plus marcher sur les traces d'honneur et de saines traditions de leurs pères héroïques. Avouons-le franchement, nous avons démerité, nous avons manqué à nos devoirs ; et partant, nous avons perdu du terrain.

Mais, notre fierté nationale vient d'être mise en éveil. Bon sens ne sait mentir, et nous allons nous reprendre fermement, courageusement, promptement.

Refrancisons. Notre langue est bien malade. Nous avons trop sacrifié au snobisme et aux supposées exigences du commerce. Il y a un travail colossal à entreprendre dans les villes et les campagnes.

Le mouvement sauveur part de Québec, notre capitale aimée, tête et cœur de notre Province. Cette bonne vieille cité se devait de donner l'exemple, car elle a bien quelques petits péchés mignons à se faire pardonner, quelques manques d'égards à déplorer envers Sa Majesté la Langue Française. Québec, qui a le dépôt précieux de nos archives et de nos trésors historiques, pourra puiser à larges mains pour remplacer tous les "inn", les "mountain hill" et "tutti quanti".

Mais, pas de directive. Québec saura faire bien les choses. Le sort de la sainte croisade de la refrancisation a attiré l'attention de la Société des Arts, Sciences et Lettres, composée de l'élite de la vieille Capitale. On est au travail déjà depuis quelque temps, et les résultats s'avouent.

L'Hon. J.-E. Perrault, Ministre de la Voirie et des Mines, donnera lui-même une forte impulsion à ce mouvement national de refrancisation. Tout dernièrement, il a prononcé, à Québec, une conférence bien au point sur le sujet ; conférence qui mériterait d'être publiée en pamphlet et distribuée à travers toute la Province. Elle contient des conseils, des aperçus d'une haute portée, dont tous pourraient bénéficier, grâce à une intense publicité.

Que le mouvement de refrancisation parte des villes, très bien. Mais, pour obtenir un succès complet, il doit aussi vibrer au sein de nos campagnes, de nos petites villes rurales.

Citons à l'ordre du jour : Ste-Marie de Beauce, qui vient de tenir une grande réunion au cours de laquelle on a fait de la bien bonne besogne dans le sens maintenant poursuivi. Le conférencier du jour, l'avocat J.-Horace Philippon, devrait être invité un peu partout pour faire connaître mieux cette question si urgente de la refrancisation de nos villes et de nos campagnes.

Multiplions les conférences, les articles dans les journaux ; et que le mot d'ordre soit, comme dans la chanson de l'Alsace — En français toujours. —

Camille DUGUAY.

Ce que l'on voit au Canada français

C'est renversant, incroyable, parfois, mais, c'est VRAI.

1.827.427 des nôtres ont traversés aux Etats-Unis fractionnant nos forces en deux parties à peu près entre le Canada et le pays de l'Oncle Sam.

Et pendant que les Canadiens-français quittaient le sol natal, des immigrants en nombre venant de tous les pays européens, asiatiques et même africains sont venus prendre leur place au foyer du berceau de la Nouvelle-France.

Les cultivateurs désertent nos belles campagnes pour aller dans les villes réclamer le pain de l'indigent. Nos compatriotes qui peinent tant parfois, faire des collets blancs, des immigrants qui nous arrivent, les faire vivre sans travailler, encourager leur commerce, au détriment des nôtres.

Être patriotes — en paroles s'entend — une fois par année, et les autres jours user à l'égard des siens, des procédés qu'on appelle l'envie, la jalousie, la haine la concurrence déloyale, et que sais-je, encore !

Se croire inhabiles à gagner notre propre argent. Il nous faut des étrangers, pour occuper des positions de professeurs ou de conférenciers.

L'horreur de s'améliorer intellectuellement et financièrement et un goût marqué pour les dépenses. L'économie est presque inconnue chez nous.

On s'endette, on hypothèque, on trouve mille moyens de vivre aux dépens des autres. Au diable, la justice, mais vive la sainteté !

Des gens vivre en pacha après avoir fait faillite, plus d'une fois. Des personnes qui se sont mises sous la loi Lacombe ont l'audace de s'acheter un radio.

Des prétendus indigents se servir d'automobiles pour quêter. Les fourrures se portent en juillet, et les chapeaux de paille, en mars et avril.

Les servantes mieux habillées que les personnes qui les emploient. Des pareseux qui sollicitent la charité — pour l'amour du bon Dieu, bien entendu — refuser du travail.

Ce que l'on voit encore. Les automobiles, les radios, tous autres objets de luxe augmenter en même temps que la crise s'accroît.

Y comprenez-vous quelque chose ? Si, avec tout cela, l'on ne devient pas un peuple fort et prospère je n'y comprends rien.

P.S.—Nous n'avons pas que des défauts, mais c'est à corriger ces derniers plutôt qu'à proclamer nos mérites que notre race progressera vers le bien et vers une situation financière solide et enviable.

C.-J. L.

SOUVENIRS

Une note de quatre lignes, dans un journal régional, annonce qu'on vient de célébrer dans son pays de Louiseville le service anniversaire du sénateur Legris.

Voici quelque trente ans, M. Legris, déjà sénateur, avait été chargé de présider une commission d'enquête sur la colonisation. L'enquête avait été ordonnée à la suite d'une assez vive campagne de presse. Et M. Legris avait dû probablement au double fait qu'il était un authentique cultivateur et un rouge authentique d'être désigné comme président de la commission. Le choix l'avait d'ailleurs surpris, et il avait fallu, croyons-nous, qu'on insistât pour le lui faire accepter.

Une fois à la besogne, M. Legris mena rondement les choses. Comme il le disait nettement à quelques-uns de ceux qui s'intéressaient à la question : *Je ne suis pas un magistrat chargé de faire le procès de tel ou tel ; je cherche la vérité sur un système... Nous ouvrons largement la porte à tous les témoignages utiles...* De fait, ceux qui, aujourd'hui encore, se donneraient la peine de relire les sept ou huit volumes de témoignages recueillis par la commission Legris y trouveraient de précieux documents sur notre histoire économique. On sait d'ailleurs que l'un des résultats de l'enquête fut d'éloigner assez considérablement des amis politiques qui l'avaient désigné le président même de la commission.

Nous avons personnellement suivi une partie de l'enquête ; nous avons fait, entre autres, avec la commission l'enquête à la tournée du Lac Saint-Jean. Nos compagnons d'ailleurs n'auront peut-être pas oublié un incident caractéristique, dont tous les détails n'ont pas alors été publiés.

Deux personnes se disputaient la possession d'un lot : un pauvre diable de colon et un marchand du village, agriculteur aussi, supposons-nous. Le colon, avec ses fils, avait ouvert le lot, sur lequel il ne résidait point. Outre son travail de défrichage, il avait dû faire des travaux assez pénibles pour tenir en état les fossés, qui, à cause d'un renflement de la route, devaient être très profonds. Deux choses paraissaient claires : le colon avait fait beaucoup de travail, mais strictement parlant, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, il n'était point en règle avec les ordonnances officielles. D'où demande d'annulation du billet de location, et demande de re-concession, si l'on peut dire, au bénéfice du marchand-agriculteur. L'affaire avait suscité beaucoup d'émotion et de nombreuses démarches contradictoires. Elle n'était pas facile à régler. M. Legris fit entendre les témoins, il alla sur place examiner les travaux du colon et les fameux fossés. Il se convainquit que c'était l'un de ces cas où la rigueur des textes devait céder devant l'urgence de l'équité. Et il fit, en ce sens, un rapport spécial à Québec.

Quand le rapport arriva, une décision contraire venait ou était à la veille d'être prise. M. Legris déclara tout simplement que si l'on n'acceptait point les conclusions de son rapport, il donnerait sa démission et porterait la question devant l'opinion publique. Il eut gain de cause et le colon garda son lot. Nous ne discutons point ici le fond de la question et nous ne rappelons ceci pour blâmer qui que ce soit. Simplement, au contraire, pour montrer de quoi était capable, au bénéfice d'un simple inconnu, une fois qu'il était convaincu de la justice de sa cause, le sénateur Legris.

De longues années après, nous disions au sénateur : Vous souvenez-vous de cela ? — Oh! oui. Je revois encore le bonhomme dans ses bottes françaises et la casquette à la main... — Savez-vous s'il a jamais su ce que vous avez fait pour lui ? — Je ne pense pas... Et je ne l'ai jamais revu... O.H.

Le Devoir.

Médecins natifs de Ste-Ursule

William-Oscar Dunn, né sur le territoire actuelle de la paroisse de Sainte-Ursule, dans cette partie appartenant alors à Saint-Joseph de Maskinongé, le 7 juillet 1822. Il était fils de Charles Dunn et de Mary Hibbard. Il fit ses études à l'Université McGill de Montréal et étudia la médecine. Il fut gradué en 1842.

Le docteur Dunn alla se fixer à Côteau du Lac, comté de Soulanges pour pratiquer la médecine. Il épousa en cet endroit le 15 janvier 1844, Marie-Anne-Mathilde, fille de Godefroi Beaudet, marchand.

Le docteur W.-O. Dunn est décédé aux Bermudes, le 15 décembre 1851.

Hercule Savoie, né à Sainte-Ursule, le 3 juillet 1835, du mariage de Simon Savoie et de Lucie Lesieur-Désaulniers. A fait ses études au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1851 à 1856. Il fut gradué, le 24 octobre 1862. Il vint se fixer à Ste-

Ursule, pour pratiquer la médecine. Il épousa le 9 juin 1863 à Rivière-du-Loup (en haut) M.-G.-Léa Garceau, fille de François-Xavier Garceau et de Hélène Picotte. Le Docteur Savoie pratiqua à Ste-Ursule de 1862 à 1877. Il quitta la paroisse à cette date pour aller pratiquer à St-Zéphirin de Courval, à St-Norbert d'Arthabaska et à Montréal. Vers 1907 il alla demeurer chez son fils l'abbé Arthur Savoie, curé de New-Bedford où il est décédé le 19 octobre 1910.

Joseph Côté naquit à Ste-Ursule,

en 1840. Il était le fils de François Côté et de Dame M. Béland. Il fit ses cours classiques au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1851 à 1860. Il fut gradué de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, en 1864. Il vint se fixer à Ste-Ursule, pour pratiquer la médecine. Il est mort célibataire à Ste-Ursule, le 10 septembre 1872 étant âgé de 32 ans.

Charles Carle naquit à Ste-Ursule, en 1850. Il était le fils de Luc Carle et de Dame L. Casaubon. A fait ses études à Harvard, E.U.A. Il fut gradué, en 1878. Il pratiqua à Marquette, Michigan. Il est mort célibataire, à Providence, E.U.A. en 1905. Il avait fait deux fois, le voyage d'Europe.

Denis Grenier naquit à Ste-Ursule, le 5 mars 1855 du mariage de l'oussaint Grenier et de Marie-Louise Lessard. Fit ses études au collège St-Joseph des Trois-Rivières. Il fut gradué aux Etats-Unis, en 1885. Il pratiqua la médecine à Laington, Michigan, où il est décédé en 1924.

Arthur-J. Gagnon naquit à Ste-Ursule, le 12 juillet 1868. Il était le fils de Boniface Gagnon et de Judith Branchaud. Il fit ses études élémentaires et secondaires dans la province de Québec. En 1890, il fut gradué de l'Université Harvard de Cambridge où il avait fait ses études dentaires. Il aia se fixer à Lowell, Mass., E.U.A. Il est décédé en cette ville, le 15 avril 1931, étant âgé de 62 ans. Il était célibataire.

J.-M.-L.-Eugène Grenier est né à Ste-Ursule, le 12 janvier 1880. Il est le fils de l'abbé Laurent Grenier et de Georgina Caron. Il a fait son cours classique au collège de Ste-Thérèse et ses études médicales à l'Université Laval, aujourd'hui l'Université de Montréal. Il fut gradué, en 1905. Il pratiqua la médecine à Montréal. Il a épousé, le 8 mai 1914, à St-Jacques de Montréal, Esther Harris.

QUAESITOR.

**Voyez
CE QUE VOUS OFFRE
LE
GIN CANADIEN
MELCHERS
Croix
d'Or**

POUR



10 ONCES

**Autres
Grandesurs**
26 ONCES-12.20
40 ONCES-15.50
taxe comprise

Produit de distillation directe, la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.

Le Gin Canadien original.

Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.

Le gin qui a la plus grande vente au Canada.

La Vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.

**MELCHERS DISTILLERIES
LIMITED**
Distillateurs depuis 1808
Distilleries : Berthierville, P. Q.
Bureau-Chef : Montréal, P. Q.

Dans notre Empire du Nord

La Région Minière

Dans la partie de notre Empire du Nord où les filons aurifères ont attiré des milliers de prospecteurs, il est un canton bien connu pour les richesses qu'il renferme : c'est celui de Malartic.

Sol d'alluvions argileux coupé de buttes rocheuses ou les minéraux montrent leurs veines sinuées : tel apparaît le canton Malartic aux visiteurs qui remontant l'Harricana, traversent le lac La Motte et pénètrent dans les eaux limpides du beau lac Malartic.

En bordure de l'immense nappe d'eau, avec une pente légère aux chauds rayons solaires du sud-est, le canton Malartic offrira l'avantage d'un climat où l'on pourra plus facilement récolter des légumes plutôt tendres à la gelée.

Et sa situation au pays des mines d'or assure à ses futurs colons l'avantage d'un marché comme les cultivateurs des vieilles paroisses n'en pourraient trouver.

Dans certains milieux on est porté à combattre la colonisation sous le prétexte qu'il y a déjà trop de production agricole. Ce n'est pas tout de produire ; il faut vendre, disent ces gens.

Ce n'est pas un raisonnement très fort. Avant de penser à produire pour vendre, il faut songer à produire pour manger, se vêtir et s'abriter confortablement.

Même en supposant que ces adversaires de la colonisation aient raison, leur raisonnement ne vaudrait pas pour la partie minière de notre Empire du Nord, car là les colons ont un marché à leur porte.

Il est vrai que les six premiers pouces du sol de ce pays valent mieux que les mines les plus riches que renferme le sous-sol, mais il n'en est pas moins vrai que les colons pourront toujours profiter des avantages offerts par le développement minier de la région.

Et aux avantages naturels si on

ajoute ceux offerts par le gouvernement sous forme de primes de sécherissement, de labour, de construction de chemins, d'écoles, d'aide à l'industrie laitière et de distribution de grains de semence. Il faut conclure que le canton Malartic, accessible par la navigation et traversé par une route minière, est un endroit idéal pour l'ouverture d'une paroisse nouvelle.

Environ deux cents familles trouveraient à se placer dans ce canton où elles jouiraient des plaisirs de la pêche et de la chasse, par les temps perdus.

Aux futurs colons du canton Malartic le SERVICE DE COLONISATION, Chemin de fer National du Canada, Montréal, par ses certificats de colon, offre des facilités de transport aux cultivateurs qui ont des enfants à établir.

J.-E. LAFORCE.

POUR RIRE

Monsieur et Madame pêchent côte à côte, attentifs aux tressaillements du bouchon. Arrive un baudou qui s'arrête et les regarde pêcher.

Après quelques instants, s'adressant à l'homme :

—Ca mord? demanda-t-il.

L'homme ne répond pas.

—Est-ce que ça mord Monsieur? Silence impressionnant.

—Par ce temps-là, ça devrait mordre que diable!

La femme se retourne alors et désignant son mari :

—Il est muet.

—Pardon, répond alors le passant, je ne savais pas ; mais vous Madame, dites-moi si ça mord?

La femme s'est remise immédiatement à pêcher et ne souffle mot.

—Je ne vous vois pas prendre de poisson, le temps est pourtant favorable.

Fav de réponse.

—Ca m'étonne que ça ne morde pas. Vous ne trouvez pas?

C'est au mari, cette fois, de se retourner et, désignant sa femme :

—Elle est sourde.

CULTIVATEURS !

ENCOURAGEZ NOS INDUSTRIES
CANADIENNES.



CHARRUE A RIGOLE

"ELEPHANT"

Manufacturée par LA CIE BEDARD LIMITEE de L'Assomption
reconnue comme étant la meilleure sur le marché.
Elle fonctionne dans la prairie aussi bien que dans le champ.
Oreilles à extension qui se baissent, se lèvent et se relèvent au besoin.

Consultez "Melle Dow"



Bière

DOW

Old Stock

DOW REpond A LA QUESTION DE LA SOIF

Quand un joueur, dans un moment de colère, insulte un spectateur à une partie de hockey, est-il puni par l'arbitre? —O.B., Plessisville, Que.

Si l'arbitre juge les circonstances assez graves, il peut renvoyer ou mettre à l'amende un joueur qui insulte un spectateur. Attaquer un spectateur mérite la mise hors-jeu pour la partie. Dans les deux cas, l'incident peut être porté à la connaissance du Président de la Ligue.

"Melle Dow"

en collaboration avec
une des plus grandes autorités sportives au Canada

2